

CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE LA SALLE ANNEXE

CONDITIONS D'UTILISATION

Toute demande de réservation sera faite obligatoirement au nom de l'organisateur de la manifestation

Les clés vous seront remises le matin de la location à partir de 8 heures.

Un état des lieux sera effectué à la remise des clés et à l'issue de la location.

Cette salle devra être propre et prête pour une autre location, le lendemain à 8 heures.

Les clés devront être déposées dans la boîte aux lettres de la mairie aussitôt après l'utilisation ou remises au responsable.

Le paiement total de la location sera effectué immédiatement après l'état des lieux, par chèque à l'ordre du Trésor Public.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le signataire responsable de la location a pris connaissance de ces consignes, il s'engage à prendre les mesures voulues :

- Pour assurer le déroulement normal de la journée ou de la soirée
- Pour mettre en pratique les consignes de sécurité affichées et notamment l'appel des Pompiers en cas d'incendie ou de besoin de secours
- En cas d'incendie, appuyer sur l'alarme après avoir cassé la vitre et faire évacuer la salle.
- Pour éviter tout dommage à l'immeuble et au matériel concédés
- Pour vérifier que pendant les manifestations, aucune porte extérieure ne soit fermée à clé.

Toute intervention dans l'armoire électrique est interdite

MATÉRIEL : UTILISATION-FONCTIONNEMENT

Le matériel doit être manipulé avec ménagement et attention. Aucun matériel ou mobilier ne devra sortir de la salle.

Si vous avez besoin de vaisselle, vous voudrez bien le demander à la Mairie lors de la remise des clés, moyennant une location. La vaisselle sera laissée propre, sèche et empilée sur les étagères dans les placards du coin cuisine.

Les tables et les chaises installées dans la salle devront être remises en place.

Après usage, l'utilisateur devra nettoyer les tables et les chaises.

La salle sera balayée et serpillée après utilisation.

Les poubelles de la salle et des WC seront vidées et déposées dans les bacs prévu à cet effet. Les verres vides seront déposés dans le container près des ateliers communaux.

Le coin cuisine sera nettoyé, les verres seront lavés, essuyés et rangés.

Le réfrigérateur sera vidé et nettoyé, la gazinière devra être propre. **Le matériel devra rester branché.**

La casse (ou la perte) du matériel, mobilier...etc ... sera facturée aux utilisateurs.

ASSURANCES

Les occupants déclarent avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux.

Une attestation d'assurance devra être remise en Mairie avant la location.

Cette salle est prévue pour 50 personnes au maximum. L'utilisateur ne devra en aucun cas dépasser ce nombre de participants.

TÉLÉPHONE

Il est possible de l'extérieur d'appeler la salle annexe par téléphone. Le n° est le suivant : 02.51.05.72.76. Le poste est branché dans le petit local de rangement.

Les appels à l'extérieur sont limités aux cas d'urgence et à la circonscription de taxe.

Le réseau Wi FI est disponible à la salle. Si besoin demander le code d'accès à la mairie.

DIVERS

Il est interdit de fumer dans la salle.

Il est interdit d'afficher quoi que ce soit sur les murs de cette salle ainsi qu'au plafond.

Il convient de laisser le passage libre autour de la salle (polyvalente et annexe) de manière à permettre à tout moment aux véhicules de secours, traiteurs... de pouvoir faire le tour de la salle.

A L'ISSUE DE LA LOCATION

Le responsable doit s'assurer que toutes les lampes (salle et parking) et le chauffage ont bien été éteints et les portes fermées à clé.

Toute anomalie de fonctionnement du matériel ou des installations devra être signalée à la Mairie ou à la personne chargée de l'état des lieux.

☎ MAIRIE : 02.51.05.71.78

☎ Sylvie NAULEAU : 06.66.23.37.95

Conformément à l'arrêté préfectoral du 14/02/2002, la fermeture des établissements recevant du public est fixée à 2 heures du matin.

IL NE SERA ACCORDÉ AUCUNE DÉROGATION A CES DISPOSITIONS

LISTE DE LA VAISSELLE ET DU MATÉRIEL

- 54 verres bar
 - 72 verres à pied 19 cl
 - 6 carafes
 - 72 assiettes plates
 - 72 assiettes creuses
 - 72 assiettes à dessert
 - 70 tasses
 - 72 grandes cuillères
 - 72 petites cuillères
 - 72 fourchettes
 - 72 couteaux
 - 6 corbeilles à pain inox
 - 1 couteau à pain
 - 1 louche
 - 4 pots à café
 - 4 plateaux
 - 1 plat rond inox
 - 1 planche à découper
 - Micro onde
 - Cafetière (12 tasses)
 - 1 bouilloire
- 15 tables de 1,20 m X 0,80 m
50 chaises